

REPUBLIQUE FRANCAISE

Mairie de LABLACHERE - Ardèche

le 8 septembre 2014

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 SEPTEMBRE 2014

Présents : Jean-Luc TOUREL, Chantal THERAUBE, Mireille AREVALO, Jean-Paul ROBERT, Martine CARRIER , Nicole BISCAREL, Aurélie CORRAO, Cécile GUIGON, Yannick MARCHAL, Daniel MORSELLI, Xavier OBRY, Dominique POUGET-TIRION, Brigitte QUERE, Eric BOISSIN
Rémy DE BESSA MARTINS (Secrétaire élu)

Absents : Marjorie GERMAIN (pouvoir donné à Mireille Arevalo), Albert Mozzatti (pouvoir donné à Jean-Paul Robert), Raymond Fayolle (pouvoir donné à Nicole Biscarel), Franck Gros (intervention urgente pompier)

Délibérations

- Délibération sur le Programme Local d'Habitat

PLH est très contraignant mais commun à Beaume-Drobie et Val de ligne. Permet aussi d'obtenir plus de subventions. La CDC a voté un taux de croissance de 0,9% ,LABLACHERE vote pour un taux de 1,2%

Vote : 1 contre (Boissin), 17 pour

- Décision modificative n°1 du budget mairie

Le coût de l'installation du nouveau jeu à l'espace JULIENNE MARCY ayant été ajouté à l'achat de celui-ci, il faut attribuer cette somme (6 000 € sont donc pris sur le budget prévu pour la salle d'animation rurale) 900 € sont basculés également de ce budget pour la Bibliothèque : suite au sinistre du 3 juin nous profitons de l'intervention de l'électricien pour ajouter 10 spots pour une meilleure visibilité dans les rayonnages. Ces modifications n'entraînent pas d'augmentation du budget.

VOTE :1 abstention (Boissin) et 17 pour.

- Renouvellement du Marché à bons de commande- Choix de l'entreprise

Après ouverture des offres , l'entreprise choisie est Laupie.

VOTE : 18 pour

- Demande de subvention à Agence de l'Eau pour remplacement conduite d'eau

Pour les travaux entre le Serre, la route des Vans et Jalibre : 125000 € qui sont subventionnés par l'agence Rhone Méditerranée à hauteur de 50%.

VOTE : 18 pour

- Autorisation de signer une convention avec la CDC pour location de bureaux dans l'ancienne mairie (à la place du RAM qui déménage à la MAISON DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE)

Prix de location décidé : 500 € par mois,

Nécessité de compléter la convention pour une meilleure lisibilité

VOTE : 18 pour.

- Avenant au contrat d'agent d'entretien dans le le cadre du dispositif Contrat Unique d'Insertion.

Afin d'assurer le remplacement de l'accompagnatrice du transport scolaire qui a démissionné

VOTE : 18 pour.

- Cession terrain pour élargissement VC Notre Dame

VOTE : 1 contre (Boissin) 2 abstentions (Dominique POUGET-TIRION et Cécile GUIGON), 15 pour.

- Frais de remboursement des élus pour les déplacements : pour les congrès et les missions éloignées

VOTE : 1 Contre (Boissin) 17 Pour

- Motion grand marché transatlantique : Partenariat transatlantique pour le commerce et l'investissement

VOTE oui à l'unanimité.

Questions diverses:

- Présentation du projet déchetterie par Alexandre Faure, vice président CDC pour la gestion des déchets. La déchetterie de Joyeuse, est obsolète .6 terrains potentiels : 2 Joyeuse, 2 Rosières et 2 Lablachère.

Projet = déchetterie avec 8 bennes, il y aurait une aire pour la collecte des déchets verts bruts, un bâtiment pour abriter les véhicules servant à la collecte des ordures ménagères.

Pour les terrains potentiels sur Lablachère : zone du Varlet qui est en Natura 2000 et la Raze près de la piscine qui retient l'attention du SICTOBA

Fréquences camions : 70 usagers par jours. Camions = 4 à 5 évacuations par jours.

- prolongation contrat du jeune saisonnier pour 3 mois, nécessaire au vu des divers manques de personnel pour cette période (maladie, retraite)

- création commission dénomination et numérotation de Lablachère : nécessité d'y travailler 1/2 journée par semaine. La numérotation a débuté du centre de Lablachère.

Commission composée de Martine CARRIER, Nicole BISCAREL, Daniel MORSELLI, Dominique POUGET-TIRION. Appel à candidature parmi les habitants de chaque quartier : dans le journal Dauphiné, Beauzons.com et sur le site de la commune.

- rythmes scolaires : Chantal THERAUBE fait le point : En attendant l'ouverture de la maison de l'enfance et de la jeunesse, les enfants seront accueillis pendant 2 jeudis à la salle d'animation rurale, l'aire de jeux... le centre de loisirs les Farfadets a fait appel à des intervenants extérieurs en plus de ses animateurs permanents.

Tour de Table

-**Yannick MARCHAL** : infos sur l'Ambroisie.

S'interroge à propos de la route en sortie de la Picarde.

Mireille AREVALO: Réunion piscine : fréquentation comme l'an passé. Abonnement revu et planning préparé pour cet Hiver. Achat aquabikes pour une nouvelle activité.

Vérification annuelle de la sécurité des jeux de l'école et de l'espace Julienne Marcy.

Chauffe-eau en cours d'installation à la salle d'animation rurale.

M. Romano donne du terrain pour faire un local à poubelle à NOTRE-DAME.

Dégradation sur les lieux de collecte des déchets ,casse de bouteilles de verre par des enfants (un courrier a été envoyé aux parents)

Quelques dégradations ont eu lieu le week-end de la fête votive : des panneaux signalitiques ont été arrachés ce qui occasionne des frais pour la commune.

INFOS

Anniversaire des 20 ans de Terre et Humanisme le samedi 4 octobre à 10H au mas de Beaulieu

Conseil Municipal terminé à 23h15